

Compte rendu conseil municipal du 26 juillet 2018

Etaient présents : Yves LAFAURY – Romain ARNAUD – Estelle FAURE – Robert BRUN - Catherine ARNAUD – Alain BONNETON - Chantal BOSSY – Colette COUDERT - Christine FINAND MONDUEL - Suzanne LETY - Yann MILAN - Cyril PERRIOLAT –

Absents ou excusés : Karine DENAUD - Albert LAI (procuration à Robert BRUN) - Éliane SOLETY (procuration à Suzanne LETY)

Secrétaire de séance : A. BONNETON

Compte-rendu du 25 juin 2018 approuvé.

Cimetière : La commune s'est équipée d'un nouveau logiciel de gestion du cimetière. Un gros travail a commencé et Monsieur le maire remercie Chantal BOSSY et Manon PARNET (stagiaire) qui ont relevé le nom des défunts sur chacune des concessions. Ces noms seront saisis dans ce logiciel, nous pourrons avoir ainsi une meilleure visibilité et faire le nécessaire pour libérer des places.

Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire : Le marché avec Guillaud traiteur s'est terminé le 8 juillet dernier. Un appel d'offre a donc été lancé le 22 mai. Trois entreprises ont répondu : la Toque Dauphinoise, SHCB et Guillaud traiteur.

La Commission d'appel d'offre s'est réunie le 6 juillet et propose de retenir la société Guillaud traiteur qui a obtenu la meilleure note, notamment sur les critères « qualité et origine des produits » et les animations et repas à thème. Les tarifs restent les mêmes. Monsieur le Maire propose de suivre l'avis de la CAO et de retenir la société Guillaud traiteur pour les 3 prochaines années scolaires. Voté à l'unanimité.

Amendes de police : une demande de subvention a été faite auprès du Conseil départemental de la Drôme, pour financer un plateau traversant devant la boulangerie, route de Bougé.

La sécurisation de cette route faisant également l'objet d'une demande de subvention dans le cadre de la tranche 2C, le service Relation aux collectivités du Département n'a pas retenu ce projet au titre des amendes de police. M. le Maire propose de solliciter les amendes de police (environ 2600€) pour des travaux de sécurisation des routes, hors centre-village (traçage passages piétons,...). Voté à l'unanimité.

Centre village : le repérage des différents réseaux a été réalisé, ce qui explique les traces de couleurs sur la route.

Yves LAFAURY et Romain ARNAUD ont rencontré Mme EXBRAYAT à la Préfecture de la Drôme afin de faire le point sur les subventions du Centre village. Dans le projet, la tranche 2C a été rajoutée au projet initial (pour améliorer l'accès à la boulangerie) il faut donc trouver d'autres subventions. L'ordre de service du marché pour la tranche 2A et 2B devrait être lancé en juillet 2019.

Ils vont également rencontrer M. DUVILLIER (département) le mardi 31 juillet pour faire le point sur les subventions et particulièrement la tranche 2C, qui ne figurait pas dans le dossier initial.

Renouvellement de la convention de mise à disposition du personnel communal à la station d'épuration : l'entretien de la station d'épuration est assuré par les agents communaux, 2 fois par an. Une convention de mise à disposition du personnel communal avait été signée en 2015, il est proposé de la renouveler pour 3 ans. Le nombre d'heures et le taux horaire n'ont pas changé : $10.28 \text{ €/heure} \times 0.23\text{h} \times 52 \text{ semaines} = 122.94 \text{ €}$. Voté à l'unanimité.

Zone artisanale : les travaux entrepris par la Communauté de communes pour l'aménagement de la zone n'ont pas été réceptionnés (le gazon n'est pas semé). L'entreprise prend donc en charge la tonte.

Vente du terrain à la Combe du Loup : un compromis va être signé avec Romaric MARION qui a le projet de faire 3 maisons en bande, avec une entrée du côté de la départementale et deux côté lotissement.

Une canalisation d'assainissement passe sur ce terrain, une convention de dégrèvement de la taxe de branchement lui sera proposée, comme cela s'est déjà pratiqué par le passé. Voté à l'unanimité.

La station d'épuration : la communauté de commune a lancé le marché pour refaire la station d'épuration, le maître d'œuvre a été retenu. L'appel d'offre va débiter en septembre 2018. Les travaux devront durer un an. Le raccordement du réseau assainissement avant le pont qui mène à la station d'épuration sera à la charge de la commune.

Maison des associations : la vente a été signée le 02/07/2018. Les travaux ont commencé. La boulangerie devrait ouvrir fin septembre.

Divers

- Vendredi 27 juillet : Soirée avec Péricard
- Vendredi 24 août : marché au village

Fin de séance 20h30

Délibérations :

- Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire

Pour : 14 Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité

- Amendes de police

Pour : 14 Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité

- Renouvellement de la convention de mise à disposition du personnel communal à la station d'épuration

- Pour : 14 Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité

- Vente du terrain à la Combe du Loup

Pour : 14 Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité